

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00236 Numéro SIREN : 418 217 436 Nom ou dénomination : AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2022 sous le numéro de dépôt 6694

Aalberts Surface Technologies

Société par actions simplifiée

Zone Industrielle de la Thur

68840 PULVERSHEIM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aalberts Surface Technologies

Société par actions simplifiée

Zone Industrielle de la Thur

68840 PULVERSHEIM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société Aalberts Surface Technologies

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Aalberts Surface Technologies relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

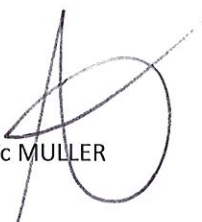
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 14 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés


Loïc MULLER

S.A.S Aalberts Surface Technologies

*Traitement et revêtement de métaux
Aire de la Thur*

68840 PULVERSHEIM

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2021

*Exercice de 12 mois
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021*



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 185.00	1 136.64	48.36	147.07	98.71	67.12
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	114 009.37	21 146.33	92 863.04	93 534.94	671.90	0.72
	Constructions	1 202 043.01	520 609.66	681 433.35	707 218.78	25 785.43	3.65
	Installations techniques, matériel et outillage	2 993 684.53	2 325 765.75	667 918.78	388 187.42	279 731.36	72.06
	Autres immobilisations corporelles	472 445.32	438 457.82	33 987.50	36 765.24	2 777.74	7.56
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	394.89		394.89	194.89	200.00	102.62
	Total II	4 783 762.12	3 307 116.20	1 476 645.92	1 226 048.34	250 597.58	20.44
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	205 669.78	11 872.75	193 797.03	126 744.73	67 052.30	52.90
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	724 692.27	70 000.00	654 692.27	606 643.31	48 048.96	7.92
	Autres créances	55 145.43	13 334.00	41 811.43	24 771.69	17 039.74	68.79
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	702 768.42		702 768.42	505 844.16	196 924.26	38.93
	Charges constatées d'avance (3)	22 282.02		22 282.02	19 699.36	2 582.66	13.11
	Total III	1 710 557.92	95 206.75	1 615 351.17	1 283 703.25	331 647.92	25.84
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 494 320.04	3 402 322.95	3 091 997.09	2 509 751.59	582 245.50	23.20

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

394.89

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 700 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	700 000.00	700 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	912 386.74	689 145.75	223 240.99	32.39
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	443 320.67	223 240.99	220 079.68	98.58
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	17 155.40	19 833.34	2 677.94	13.50
	Provisions réglementées	157 066.18	122 194.43	34 871.75	28.54
	Total I	2 229 928.99	1 754 414.51	475 514.48	27.10
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
DETTES (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges	50 000.00	73 557.84	23 557.84	32.03
	Total III	50 000.00	73 557.84	23 557.84	32.03
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 000.00		5 000.00	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 126.99	265 538.64	99 588.35	37.50
	Dettes fiscales et sociales	441 941.11	413 000.58	28 940.53	7.01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 240.02	3 240.02	100.00
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	812 068.10	681 779.24	130 288.86	19.11
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 091 997.09	2 509 751.59	582 245.50	23.20

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

812 068.10

681 779.24

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 457 831.88	291 798.00	3 749 629.88	3 497 745.00		251 884.88	7.20
Chiffre d'affaires NET	3 457 831.88	291 798.00	3 749 629.88	3 497 745.00		251 884.88	7.20
Production stockée							
Production immobilisée			9 450.72			9 450.72	
Subventions d'exploitation			19 581.24	31 015.12		11 433.88	36.87
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 425.07	33 135.76		20 710.69	62.50
Autres produits			3 117.14	2.62		3 114.52	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 794 204.05	3 561 898.50		232 305.55	6.52
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			623 169.10	543 790.26		79 378.84	14.60
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			72 817.05	12 824.10		59 992.95	467.81
Autres achats et charges externes *			1 129 392.35	1 050 098.69		79 293.66	7.55
Impôts, taxes et versements assimilés			66 658.11	110 322.69		43 664.58	39.58
Salaires et traitements			942 030.03	895 285.61		46 744.42	5.22
Charges sociales			372 047.20	376 872.54		4 825.34	1.28
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			202 189.74	186 792.54		15 397.20	8.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			31 872.75	56 108.00		24 235.25	43.19
Dotations aux provisions			30 000.00	10 000.00		20 000.00	200.00
Autres charges			0.54	5.37		4.83	89.94
Total des Charges d'exploitation (II)			3 324 542.77	3 216 451.60		108 091.17	3.36
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			469 661.28	345 446.90		124 214.38	35.96
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	5 926.02	3 008.56	2 917.46	96.97
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	0.08	0.06	0.14	233.33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	18.74	34.46	15.72	45.62
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 944.68	3 043.08	2 901.60	95.35
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	66.24	55.18	11.06	20.04
Différences négatives de change	16.95		16.95	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	83.19	55.18	28.01	50.76
2. Résultat financier (V-VI)	5 861.49	2 987.90	2 873.59	96.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	475 522.77	348 434.80	127 087.97	36.47
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 677.94	2 677.94		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 677.94	2 677.94		
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8.29	93 000.00	92 991.71	99.99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	34 871.75	34 871.75		
Total VIII	34 880.04	127 871.75	92 991.71	72.72
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	32 202.10	125 193.81	92 991.71	74.28
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 802 826.67	3 567 619.52	235 207.15	6.59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 359 506.00	3 344 378.53	15 127.47	0.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	443 320.67	223 240.99	220 079.68	98.58

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées



S.A.S Aalberts Surface Technologies

Aire de la Thur

68840 PULVERSHEIM

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021



H & A BOLLWILLER

3 c route de Guebwiller

68540 BOLLWILLER

0389836600

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 091 997.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 749 629.88 Euros et dégageant un bénéfice de 443 320.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)



Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, aux dispositions du code de commerce et dans le respect des principes prévus par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

annuels.

- Règles comptables relatives aux actifs

Bien que AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES, ne dépasse pas les critères concernant les PME pour bénéficier des mesures d'assouplissement des règles comptables pour les PME, et notamment celles relatives aux amortissements des immobilisations non décomposables, l'entreprise applique les nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs (CRC règlement 04-06) si l'immobilisation est clairement identifiée. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue:

- Logiciel : 1 à 5 ans
- Agencements et aménagement de terrains : 1 à 10 ans
- Bâtiments : 6 à 25 ans
- Agencements et aménagement de constructions : 4 à 15 ans
- Matériel industriel : 2 à 15 ans
- Outillage industriel : 3 à 10 ans
- Agencements et aménagement outillage industriel : 1 à 15 ans
- Agencements et aménagement divers : 2 à 15 ans
- Matériel de transport : 4 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 7 ans
- Mobilier : 4 à 10 ans

- Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

- Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière des salariés de la société sont mentionnés en annexes.

- Subventions

La société AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES a bénéficié en 2007 de l'octroi d'une subvention de 120 000 Euros par les MDPa et différentes collectivités territoriales alsaciennes.

Cette subvention a pour but de faciliter l'extension de la société Impreglon France SA (construction d'un troisième bâtiment). Elle représente 10% des investissements de la société pour ce projet.

Une dernière tranche de 13 333 Euros reste encore à percevoir au 31 décembre 2021 intégralement provisionnée.

- Faits caractéristiques de l'exercice

La société a connu un ralentissement au premier trimestre 2021 consécutive à la crise sanitaire du Covid-19 rendant les conditions de marchés défavorables.

Malgré un contexte économique incertain au second semestre, la confiance maintenue entre les partenaires économiques et des stratégies diversifiées ont permis à la société de maintenir un niveau d'activité supérieur à l'exercice 2020.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Crédit Bail Immobilier :

L'ensemble immobilier occupé par AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES faisait l'objet d'un contrat de crédit bail, le 1er juillet 2017, la société a procédé à la levée d'option anticipée et est ainsi devenue propriétaire du bâtiment.

Le bien est inscrit à l'actif du bilan et amortissable sur la durée d'utilisation prévue en mode linéaire :

Gros oeuvre : 25 ans pour 172 736.57 euros

Façade/étanchéité : 20 ans évaluée à 26 574.86 euros

Installation Générale : 15 ans pour 39 862.29 euros

Agencements pour 26 574.86 euros sur 7 ans



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Droits d'enregistrements et frais de notaire : 20 ans à hauteur de 29 048.40 euros

Le terrain non amortissable s'élève à 88 996.24 euros

L'ensemble est évalué à **383 793.22 euros**

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 185		
TOTAL	1 185		
Terrains	114 009		
Constructions sur sol propre	534 577		
Installations générales agencements aménagements des constructions	635 911		40 427
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 870 442		402 709
Installations générales agencements aménagements divers	357 148		9 451
Matériel de transport	8 354		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	98 734		
TOTAL	4 619 176		452 587
Prêts, autres immobilisations financières	195		200
TOTAL	195		200
TOTAL GENERAL	4 620 555		452 787



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 185	1 185
Terrains			114 009	114 009
Constructions sur sol propre			534 577	534 577
Installations générales agencements aménagements constr.		8 872	667 466	667 466
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		279 467	2 993 684	2 993 684
Installations générales agencements aménagements divers			366 599	366 599
Matériel de transport			8 354	8 354
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 242	97 492	97 492
TOTAL		289 581	4 782 182	4 782 182
Prêts, autres immobilisations financières			395	395
TOTAL			395	395
TOTAL GENERAL		289 581	4 783 762	4 783 762

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 037	99		1 136
Terrains	20 474	672		21 146
Constructions sur sol propre	60 428	36 599		97 027
Installations générales agencements aménagements constr.	402 841	29 614	8 872	423 583
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 482 254	122 978	279 467	2 325 765
Installations générales agencements aménagements divers	325 388	10 002		335 390
Matériel de transport	8 354			8 354
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	93 729	2 226	1 242	94 713
TOTAL	3 393 469	202 091	289 581	3 305 979
TOTAL GENERAL	3 394 506	202 190	289 581	3 307 115

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	99				
Terrains	672				
Constructions sur sol propre	36 599			19 550	
Instal.générales agenc.aménag.constr.	29 614			15 322	
Instal.techniques matériel outillage indus.	121 963		1 016		
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 002				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 226				
TOTAL	201 075		1 016	34 872	
TOTAL GENERAL	201 174		1 016	34 872	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	122 194	34 872			157 066
TOTAL	122 194	34 872			157 066

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	73 558	30 000	53 558		50 000
TOTAL	73 558	30 000	53 558		50 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	6 108	11 873	6 108		11 873
Sur comptes clients	50 000	20 000			70 000
Autres provisions pour dépréciation	13 334				13 334
TOTAL	69 442	31 873	6 108		95 207
TOTAL GENERAL	265 194	96 745	59 666		302 273
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		61 873	59 666		
exceptionnelles		34 872			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	395	395	
Autres créances clients	724 692	724 692	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 916	19 916	
Divers état et autres collectivités publiques	13 333	13 333	
Débiteurs divers	21 897	21 897	
Charges constatées d'avance	22 282	22 282	
TOTAL	802 515	802 515	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	365 127	365 127		
Personnel et comptes rattachés	173 027	173 027		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	109 117	109 117		
Taxe sur la valeur ajoutée	147 903	147 903		
Autres impôts taxes et assimilés	11 894	11 894		
TOTAL	807 068	807 068		

détail des Débiteurs divers (21 896 euros)

* factures d'avoir à recevoir et avances/acomptes fins : 8785

* remboursement d'assurance à recevoir : 3000 eur

* AGEFIPH : 10 111 eur

détail des fournisseurs et comptes rattachés :

* fournisseurs : 263 060

* factures non parvenues : 102 067

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5.5580	125 943			125 943

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	26 444
Total	26 444

AGEFIPH : 10 111 eur

Subvention à recevoir : 13 333 eur

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 067
Dettes fiscales et sociales	251 906
Total	353 972



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	22 282
Total	22 282

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Chiffre d'affaires en France	3 458 045
Chiffre d'affaires à l'étranger	291 798
Total	3 749 843

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	2
Ouvriers	14
Total	22

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

- Taux de turn-over : dégressif, entre 11,68% (salariés de moins de 21 ans) et 0% (salariés de plus de 55 ans)
- Taux moyen d'évolution de la masse salariale : 2,5%
- Taux d'actualisation - IDR : 0,80%
- Taux d'inflation : 2,0%
- Taux de charges sociales : 40,0%

Hypothèses d'âge de départ volontaire à la retraite : âge auquel les salariés peuvent prétendre à une indemnité complète, soit :

- 60 ans pour les personnes nées en 1954 ou avant
- 62 ans pour les personnes nées en 1959 ou après
- Entre 60 et 62 ans pour les personnes nées entre 1955 et 1958



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			145 210



AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000 Euros
Siège social : ZI Aire de la Thur - 68840 PULVERSHEIM

418 217 436 RCS COLMAR

PROCES - VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRISES PAR UN ACTE SOUS SEING PRIVE LE 30 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le 30 juin,
A 09 heures,

LE SOUSSIGNE,

Marcus Wendel, représentant la société :

Aalberts Surface Technologies Polymer GmbH, Société à responsabilité limitée de droit allemand au capital de 50 000 Euros, dont le siège social est à Hohenhorststraße 1 – 21337 LÜNEBURG (Allemagne), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lüneburg (Allemagne) sous le numéro HRB 202781,

Associée unique de la société AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES, Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000 euros, dont le siège social est situé ZI Aire de la Thur, 68840 Pulversheim, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar sous le numéro 418 217 436, titulaire en tant que telle de la totalité des 125 943 actions de 5,56 euros de valeur nominale chacune composant le capital de la Société,

A été invité à délibérer par un acte sous seing privé au siège social de la société Aalberts Surface Technologies, ZI Aire de la Thur, 68840 - Pulversheim,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

La société Aalberts Surface Technologies Polymer GmbH, associée unique et présidente de la société Aalberts Surface Technologies, a établi l'inventaire, et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, dans les délais légaux, à la disposition du Commissaire aux comptes, la société Deloitte & Associés.

La société Deloitte & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, a été préalablement avisée des présentes par lettre recommandée avec avis de réception.

La société Aalberts Surface Technologies Polymer GmbH, Associée unique, a pris connaissance des documents suivants :

- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et les annexes arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion du Président de la Société sur les comptes 2021,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- les statuts de la société.

II - A pris les décisions suivantes :

Sur la base de son rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, l'Associée unique a adopté les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour ci-après :

- Présentation du rapport de gestion du Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président de la Société,
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, sur la base de son rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée unique, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, approuve le montant des dépenses ou charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du même code, qui s'est élevé à 9 482 € et qui ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

En conséquence, elle donne au Président et au Directeur Général, quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

1L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à la somme de 443 320,67 € au compte « Report à nouveau » débiteur.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique prend acte qu'il n'y a eu lieu à aucune distribution antérieure de dividende.

Cette décision est adoptée.

-o0o-

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions de l'Associée unique en date du 30 juin 2022 sera consigné sur le registre des procès-verbaux des décisions de l'Associée unique tenu au siège social de la Société.

Acte établi à Pulversheim, le 30 juin 2022
En 2 originaux


Aalberts Surface Technologies Polymer GmbH

Représentée par Marcus Wendel

x



Aire de la Thur
68840 Pulversheim, France
Tél : +33 (0)3 89 28 32 80
Fax : +33 (0)3 89 28 32 89

ANNEXE

CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

NEANT